



ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE LE ROC

LES VALEURS DEFENDUES : L'AEP se veut être un lieu d'épanouissement pour les enfants, les jeunes et les adultes. Elle contribue au développement et à la socialisation de l'individu, à la découverte de son environnement, au fonctionnement de la société, elle aide au développement de l'esprit critique. L'AEP favorise la transmission, le partage, la coopération entre les personnes, les échanges fondés sur le respect, la tolérance. Elle promeut, les activités de loisirs et sportives.



ETAT DES LIEUX

MOYENS HUMAINS

Bénévoles : environ une trentaine de bénévoles

Conseil d'administration : treize élus et dirigé par un bureau de six personnes

Personnel : deux équivalent temps plein (un CDI des CDD saisonniers et des auto-entrepreneurs)

Une salariée permanente : poste FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire), titulaire du BEATEP (Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la Jeunesse), d'une licence de sociologie

Des salariés temporaires : animateurs pour les ACM

Du personnel indépendant pour les activités spécifiques danse, Pilates etc.

Une trentaine de bénévoles dont certains possèdent un brevet d'état dans les disciplines d'eaux vives, de natations, d'escalade, des diplômes fédéraux dans l'eau vive, et des BAFA

Du personnel d'entretien mis à disposition par la mairie (entretien bureau, locaux ALSH, et un éducateur sportif pour environ huit heures hebdomadaire).

Nous rencontrons des difficultés pour recruter du personnel qualifié pour couvrir la diversité des tâches (compétences en animation, en sport, en communication, en comptabilité en mécanique etc. !!

LOCAUX ET LIEUX UTILISES

Le siège de l'association est situé dans des locaux municipaux. La plupart des activités se déroulent dans ces mêmes locaux partagés avec d'autres associations

La mairie met également à disposition l'école maternelle et la salle des fêtes pour l'Accueil de Loisirs (ALSH).

Deux locaux permanents pour le stockage du matériel ski et du l'ALSH

Un local kayak permanent situé sous la piscine.

La CCAPV nous met à disposition le gymnase. Nous utilisons pour bons nombres de sections (basket, futsal, tir à l'arc, jeux de raquettes, escalade.

BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS

Le stade de foot appartient à l'association. Nous construisons un vestiaire actuellement.

Du matériel de ski, de tir à l'arc, de tennis de table, d'athlétisme et divers matériels pédagogiques ;
Des équipements d'eau vive (bateaux remorques, matériel de sécurité)

Nous avons en partenariat avec le comité canoë kayak 04 construit le stade de slalom.

Du matériel de bureau, informatique.

Deux mini bus de neuf places, l'un acheté en 2007 et l'autre en 2020.

Programme d'actions pour 2027 2029

L'association s'engage à mettre en œuvre les actions suivantes

Action 1 : Développer les animations sportives, socio-éducatives et culturelles pour les adhérents les partenaires et le grand public, en diversifiant l'offre et en renforçant la communication

L'AEP souhaite promouvoir et développer des animations sportives, socio-éducatives et culturelles à destination des adhérents, des partenaires et du grand public, en diversifiant l'offre en renforçant la communication.

Objectif de l'action :

- 1 Améliorer la visibilité et la communication de l'association ;**
- 2 Maintenir et adapter les animations de l'accueil collectif de mineurs ;**
- 3 Dynamiser et diversifier les activités existantes**
- 4 Finaliser l'aménagement du stade et optimiser son utilisation ;**
- 5 Développer de nouveaux projets et partenariats pédagogiques, sportifs et culturels.**

Publics visés :

Les adhérents ;
Les partenaires ;
Le grand public.

Descriptif de l'action :

1 Améliorer la visibilité et la communication de l'association ;

1.1 Mise en ligne régulière d'informations et photos ; malgré les difficultés liées au manque de personnel. Poursuite du développement de la page Facebook de l'AEP et de la newsletter de l'association.

1.2 Développement des partenariats de communication

Renforcer la présence de l'AEP et mettre en place une communication officielle avec des partenaires institutionnels sur les supports de l'office du tourisme, auprès de la mairie et des écoles maternelle, primaire (via Educartable) et collège.

1.3 Utilisation de la plateforme de paiement en ligne ;

Développer l'utilisation de la plateforme HelloAsso afin de faciliter les démarches des adhérents. Participation aux formations dédiées et déléguer cette mission à un membre du conseil d'administration.

○○○○○

2 Maintenir et adapter les animations de l'accueil collectif de mineurs ;

2.1 L'ACM : maintenir les différents accueils ;

Maintien des accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'été.

À ce jour, la demande ne justifie pas une augmentation des périodes d'accueil. L'accueil destiné aux adolescents n'a pas encore pu être mis en place.

○○○○○

3 Dynamiser et diversifier les activités existantes

3.1 Développement des activités ;

Poursuite des activités existantes et mise en place de nouvelles propositions en 2026 yog pour enfants, yoga de Samara pour adultes, club d'échecs pour adolescents et adulte.

L'association souhaite accueillir de nouvelles propositions d'activités, accompagner leur mise en place et proposer des activités à tous les publics et à toutes les tranches d'âges.

ooooo

4 Finaliser l'aménagement du stade et optimiser son utilisation ;

4.1 Finalisation des vestiaires ;

La structure est montée, elle sera hors d'eau hors d'air été 2026

La fin des travaux est prévue au printemps 2027 avec une inauguration à cette période.

Entre 2027 et 2029, l'AEP souhaite également utiliser plus régulièrement ce lieu dans le cadre de l'ALSH et ouvrir cet équipement à d'autres associations, à des utilisateurs privés.

ooooo

5 Développer les projets pédagogiques et partenariaux

5.1 Participation à des projets externes, en développant une veille sur les appels à projets pouvant correspondre aux valeurs de l'association avec la CAF sur des projets européens dispositifs sportifs ;

Veille active sur des appels à projets, (CAF financement européens etc) en cohérence avec les valeurs de l'association

5.2 Développement d'activités socio-éducatives,

Créer des rencontres moins centrées sur le sport, par exemple des « journées des savoirs », permettant à des personnes passionnées ou disposant de compétences particulières (métiers du bâtiment, artisanat, métiers de bouche, etc.) de transmettre leurs savoir-faire aux adhérents de tous âges.

Action 2 : Ouverture de l'AEP sur le territoire

L'AEP souhaite renforcer son ouverture territoriale afin de toucher le plus grand nombre.

Objectifs de l'action :

- 1 Renforcer l'ancrage territorial des partenariats structurants**
- 2 Mutualiser les ressources pour des réalisations concrètes et pérennes**
- 3 Élargir l'accès aux activités à tous les publics**
- 4 Créer une dynamique collaborative entre les structures du territoire**

Publics visés :

Tout public de trois ans aux seniors.

Descriptif de l'action :

1 Développer les partenariats territoriaux

1.1 Poursuivre les échanges avec les ACM, les structures sportives, et créer des échanges avec la CPTS afin d'élargir la diffusion d'information sur les luttes contre le cancer.

1.2 Organisation d'actions communes avec les ALSH

Organisation d'une semaine d'activités communes avec les ALSH de Barrême et de St André les Alpes. Certaines informations sont diffusées conjointement avec la CCAPV afin que toutes les familles du territoire reçoivent les mêmes informations par les mêmes canaux.

13 Découvertes d'activités sportives ;

Organisation de journées sportives permettant la découverte de disciplines peu pratiquées (par exemple hockey, volley, autres sports collectifs).

1.4 Maintient du partenariat avec le collège ;

Maintien et renforcement des collaborations avec le collège, notamment avec les sections sportives. Malgré le changement d'enseignant d'APS prévue à la rentrée 2027, l'association souhaite poursuivre ce partenariat. Participation de l'AEP au forum des métiers.

○○○○○

2 Mutualisation des ressources

2.1 Partage des moyens

Mutualisation des biens, des compétences et des savoir-faire entre structures : le matériel sportif, les interventions de personnels, les ressources pédagogiques.

○○○○○

3 Élargir l'accès de ses activités à tous les publics

3.1 Monter des actions communes avec des assos, les écoles du territoire en mélangeant les publics

Activités communes avec Cap Verdon ; Animation avec la médiathèque ;

Ski avec éventuellement d'autres communes ; Interventions ponctuelles auprès des écoles (, kayak...)

Action 3 : L'AEP doit renforcer la cohésion sociale

- 1 Fédérer les adhérents, les responsables, autour de projets communs, de rencontres festives, sportives etc. développer des mises en réseau.**
- 2 Développer l'intergénérationnel et l'inclusion, accueillir les publics en situation de handicap et favoriser les échanges avec d'autres territoires (notamment urbain) ;**
- 3 Education à l'environnement et éco-responsabilité**
- 4 Encourager les rencontres entre enfants des villages voisins pour élargir les horizons et renforcer les liens locaux**

Descriptif de l'action :

- 1 Fédérer les adhérents, les responsables, autour de projets communs, de rencontres festives, sportives etc. développer des mises en réseau.**

1.1 Organiser des événements fédérateurs sur le stade quand c'est possible afin de le promouvoir : Pique-nique AEP, suivi du spectacle de danse ; Tournoi de foot, compétitions multi sports ; Compétitions de kayak ; Remise des étoiles (valorisations des enfants) ; Fenêtre de l'Avent ; relancer le tournoi de foot.

*La section kayak à organiser des échanges avec d'autres club pendant les vacances de la toussaint et du printemps. Cette section à participer à différentes compétitions et en organise une au printemps sur le bassin de slalom.
L'escalade proposent des sorties en extérieur régulièrement, à participer également à des compétitions*

1.2 Avoir une attitude bienveillante et inclusive ;
Climat d'écoute et de non-jugement dans tous les secteurs de l'association ;

1.3 Développer la responsabilisation des adhérents.
Réunion de début de saison pour les impliquer dans la gestion de leur activité
Création de commissions pour que les adhérents deviennent des acteurs et porteurs de projets pour leur section

ooooo

2 Accueillir des personnes en situation de handicap

2.1 Préparer en amont avec les partenaires pour un accueil adapté dans les ACM
Poursuite de l'accueil des enfants atteints de troubles dans les meilleures conditions possibles sur les autres activités.
Organiser des événements de sensibilisation aux handisports multigénérationnels en partenariat avec Cap verdon
Etendre l'offre aux adultes (actuellement les activités handisports sont principalement proposées aux enfants

*2. 2 ACM : préparer bien en amont, avec les partenaires éventuels l'accueil de la personne en situation de handicap.
S'est fait ses dernières années ;*

2.3 Accompagnement parentalité : "Zone de Revitalisation Active" – ZRA
Créer un dispositif de soutien à la parentalité, lieu stratégique d'accueil et d'actions complémentaires "hors les murs", favoriser le lien social, l'échange entre parents et l'accès à des ressources éducatives, en s'appuyant

notamment sur le temps du mercredi après-midi, pendant les activités sportives et culturelles des enfants. Un membre du conseil d'administration gèrera la logistique de ce projet

ooooo

3 Education à l'environnement et éco-responsabilité

3.1 Achat responsable sélection des marchandises et des fournitures (en ACM et sur les manifestations) en fonction des moyens disponibles et en cohérence avec les valeurs de l'association.

Intégrer des comportements éco-responsables

(Déplacement, recyclage, logistique, etc.) tout en respectant un cadre sécurisant.

3.2 Réflexion sur la Goupillerie (Mise en place d'échanges des services entre les adhérents) ;

ooooo

4 Encourager les rencontres entre enfants des villages voisins pour élargir les horizons et renforcer les liens locaux

41 Organiser des rencontres sportives avec des enfants de sections sportives des alentours (futsal, basket etc.). Se rendre sur des événements sportifs.

Association D'Éducation Populaire le Roc I Castellane

Publics visés :

Tout public de trois ans aux seniors.

Aire géographique de la mission :

☐ Sur l'ensemble de la communauté de communes Alpes Provence Verdon Source de lumière. (Zone de Revitalisation Rurale)